

RESTAURANT SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INSCRIPTION

**(Inscription à déposer en Mairie au plus tard le 24/06/2024
ou avant le début de chaque période)**

Aux parents d'élèves

Pour accueillir au mieux vos enfants, la commune a décidé de créer un service de restauration avec préparation des repas sur place et de rendre accessible au plus grand nombre la consommation de produits de qualité. Soucieuse de préserver la santé de ses administrés et participer à la défense de l'environnement, la commune a décidé que les menus seront composés en priorité de produits biologiques et locaux. De plus, des animations et des actions pédagogiques seront mises en place par l'équipe (cuisinière, agent d'animation, ATSEM) afin d'améliorer la connaissance des enfants sur la manière dont les aliments qu'ils consomment au quotidien ont été produits, sur leur qualité nutritionnelle et gustative ou encore, sur leur saisonnalité.

Par ailleurs, la gestion des stocks d'une cuisine traditionnelle à base de produits frais est contraignante. Afin de limiter les pertes, la fréquentation de la cantine se fera par abonnement.

Deux formules d'inscription vous sont proposées (annuel ou périodes scolaires) avec une fréquentation minimum de 2 jours par semaine.

TARIFS

		Prix du repas Habitants de SAUVIGNY-LE-BOIS	Prix du repas Hors SAUVIGNY-LE-BOIS	
ANNUEL	4 jours	4,00 €	5,50 €	De 4,00 € à 5,50 € Selon la participation de la commune de résidence
PERIODES SCOLAIRES	2 jours	4,50 €	6,80 €	De 4,50 € à 6,80 € Selon la participation de la commune de résidence
	4 jours	4,30 €	6,60 €	De 4,30 € à 6,60 € Selon la participation de la commune de résidence
OCCASIONNEL		6,00 €	8,50 €	De 6,00 € à 8,50 € Selon la participation de la commune de résidence

Adulte : Prix du repas : 10,00 €

(Les factures seront adressées à chaque fin de mois. Une seule facture sera établie pour l'ensemble des services qui auront été utilisés au cours du mois échu.

Pour des raisons de gestion comptable, les factures seront émises pour un montant minimum de 15 €.

Si le montant dû pour l'utilisation des services au cours du mois échu est inférieur à 15 €, ledit montant sera reporté sur le mois suivant et ainsi de suite jusqu'à obtention d'un montant minimum de 15 €. La facture pourra ainsi comporter les montants dus pour les services utilisés durant plusieurs mois.

Le paiement se fera auprès du Trésor public à Avallon. Tout retard pourra être considéré comme un impayé susceptible de poursuites par les services du Trésor Public)

* PERIODES ENTRE LES VACANCES SCOLAIRES / DATES 2024/2025 :

PERIODES	Date de début	Date de fin
Période 1 (rentrée à Toussaint)	02/09/2024	19/10/2024
Période 2 (Toussaint à Noël)	04/11/2024	21/12/2024
Période 3 (Noël à Hiver)	06/01/2025	22/02/2025
Période 4 (Hiver à Printemps)	10/03/2025	19/04/2025
Période 5 (Printemps à été)	05/05/2025	05/07/2025

Je soussigné / Nous soussignés :

Parent 1 ou personne responsable de l'enfant :

NOM : Prénom

Adresse :

Email :(fortement conseillé).....

Tel domicile : tel travail : Mobile :

Profession : Employeur :

Parent 2 ou personne responsable de l'enfant :

NOM : Prénom

Adresse :

Email :(fortement conseillé).....

Tel domicile : tel travail : Mobile :

Profession : Employeur :

Les parents (ou le tuteur) s'engagent à contracter une police d'assurance et à être « contactables » aux numéros de téléphone ci-dessus mentionnés pendant les heures de cantine.

**DEMANDE(NT) L'INSCRIPTION DE NOTRE / NOS ENFANT (S)
A LA CANTINE :**

1^{er} ENFANT :

NOM :

Prénom :

Classe :



En cas d'absence non justifiée par un certificat médical déposé en mairie, les repas sont facturés.



Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique : OUI NON

Si oui, préciser l'allergie :

Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (*remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine*)

1. ANNUEL

Inscription valable pour 4 jours par semaine.

2. PERIODES SCOLAIRES

Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :


Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

2^{ème} ENFANT :

NOM :
 Prénom :
 Classe :

 En cas d'absence non justifiée par un certificat médical déposé en mairie, les repas sont facturés.


Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique : OUI NON
 Si oui, préciser l'allergie :
 Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine)

2. ANNUEL

Inscription valable pour 4 jours par semaine.

2. PERIODES SCOLAIRES


Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :
 Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

3^{ème} ENFANT :

NOM :
 Prénom :
 Classe :

 En cas d'absence non justifiée par un certificat médical déposé en mairie, les repas sont facturés.


Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique : OUI NON
 Si oui, préciser l'allergie :
 Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine)

3. ANNUEL

Inscription valable pour 4 jours par semaine.

2. PERIODES SCOLAIRES

Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :
 Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

Commune de SAUVIGNY-LE-BOIS

Coordonnées précises de la ou des personnes à qui seront adressées les factures de cantine et garderie* :

1^{er} débiteur : Mr – Mme – Mr et Mme

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

2^{ème} débiteur (en cas de défaillance du 1^{er} débiteur) : Mr – Mme – Mr et Mme

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

** la signature des 2 débiteurs est obligatoire*

Je / Nous soussigné(s)....., déclarons avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur, des conditions générales de fonctionnement des services de cantine et de garderie périscolaires de la commune de SAUVIGNY-LE-BOIS, et autorisons le Maire à faire appel aux services de soin d'urgences ou au médecin traitant en cas de besoin.

A.....le.....

Signatures des deux* responsables précédées de la mention « Lu et approuvé »

**sauf sur production d'un jugement*

PJ : Règlement intérieur